COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

RAPPORTS D'ACTIVITÉS - SAISON 22-23



SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL	4
RAPPORT FINANCIER	7
PÔLE SPORTIF	10
COMMISSION DES QUALIFICATIONS	13
COMMISSION SPORTIVE	16
COMMISSION DEPARTEMENTALE DES OFFICIELS	18
COMMISSION DES SALLES ET TERRAINS	24
PÔLE FORMATION	25
COMMISSION TECHNIQUE	26
FORMATION DES OFFICIELS	30
PÔLE DEVELOPPEMENT	35
MINIBASKET	36
CITOYENNETE	38
PÔLE MANIFESTATIONS	39
MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON	40

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je tiens à m'excuser pour mon absence de ce jour pour l'Assemblée Générale du Comité, étant en déplacement professionnel avec l'Equipe de France féminine qui débute l'Euro dans 5 jours en Slovénie. Le basket est un sport collectif, et je sais que je peux compter sur mes coéquipiers du Comité pour assurer cette AG 2023.

Une nouvelle saison prend fin, et quelle saison ! Pour la première fois de notre histoire, après avoir flirté très longtemps avec la barre des 10 000 licenciés, nous l'avons franchi et de quelle belle manière. Plus de 11 300 licences compétition, et un total porté à 12 000 avec les licences contact des nombreuses actions menées par le Comité. Même si je sais le quotidien dans les clubs compliqué (équipements, finances, encadrement, bénévolat...), ce résultat montre notre acharnement à tous, clubs et Comité, élus, bénévoles, salariés, à développer notre sport et faire pratiquer nos jeunes et moins jeunes partout en Seine-et-Marne.

Je voudrais comme chaque année vous remercier sincèrement du travail que vous fournissez au jour le jour dans les clubs. Je sais aussi que les vacances arrivent à point nommé, même si elles sont toujours assez courtes finalement, avec les renouvellements de licence et les nouvelles inscriptions qui pointent déjà le bout de leur nez.

Avec l'ensemble des équipes du Comité, nous essayons de vous faciliter votre quotidien, et de répondre à vos attentes autant que nécessaire. Ce n'est pas toujours évident, car même si nous comptons plusieurs salariés, le travail repose aussi sur des bénévoles très investis, et qui ne comptent par leurs heures pour le basket seine-et-marnais. Je tiens à les remercier également, ainsi que l'équipe des salariés du Comité.

Dans un an, nous allons vivre au rythme du sport avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. D'ici là, nous continuerons de faire vivre la passion de la balle orange à travers tout le département, et pour tous les publics.

Bonne Assemblée Générale à tous, bon repos avant d'entamer la saison 2023-2024, et à très bientôt.

Kévin BOSI Président

RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Je ne commencerais pas ce rapport sans une pensée émue pour ceux qui nous ont quitté cette saison, et je citerais plus particulièrement Mohamed KANE du club de Plessis-Savigny.

A tous les proches et les clubs touchés par des disparitions cette saison, je leur apporte une nouvelle fois toute l'amitié de la grande famille Basket, qui gardera précieusement en mémoire leur souvenir.

Après ces dernières saisons au ralenti, nous avons pu renouer avec un exercice enfin normal, qui nous a permis de terminer nos championnats et d'organiser les différentes manifestations, permettant ainsi aux basketteurs de revenir en masse dans les gymnases et nous avons ainsi dépassé notre plus haut niveau de licenciés.

Vous retrouverez plus de détail dans les comptes-rendus d'activités des différents pôles et commissions, mais je voulais relever ici quelques *faits marquants de la saison* :

- ✓ La signature du protocole d'accord de développement du basket 3x3 entre le Conseil départemental de Seine-et-Marne, la Fédération Française de Basket Ball (FFBB) et notre comité. Cet accord a été signé en novembre 2022 lors de l'inauguration de six nouveaux terrains pour la pratique de basket 3x3 à Saint-Thibault-des-Vignes. En lien avec le « Plan Infra 2024 » de la Fédération française de basketball, le nouveau « Dispositif départemental de développement de basket 3x3 » apporte un soutien financier pour développer les projets locaux de rénovation ou de construction de terrains de basket 3x3. Les objectifs sont de soutenir la construction et la réhabilitation de terrains de basket 3x3, et de créer d'un dispositif spécifique départemental de soutien dans les zones carencées à compter de 2023 avec pour ambition 100 terrains de basket.
- ✓ La Journée de Pré-saison le 3 septembre 2022 au siège du comité, pour informer les clubs et leurs nouveaux dirigeants sur la saison qui débute,
- ✓ L'ouverture d'un nouveau club à Fontenay-Trésigny (après l'arrêt il y a quelques saisons de la précédente association),
- ✓ Le 1er Open féminin Jeunes les 7 et 8 janvier 2023 à Brie Comte Robert pour la première journée de la 1ère division sur les catégories U11 à U18
- ✓ Une formation arbitres au Centre pénitentiaire de Meaux en novembre 2022, en lien avec le CDOS77,
- ✓ La première journée du championnat 3x3 le 18 décembre 2022 à Roissy,
- ✓ La poursuite des actions Basket Santé, avec plusieurs sessions labellisées,
- Les différentes formations arbitres et OTM sur plusieurs formats afin de répondre au plus grand nombre, et de permettre aux clubs de répondre au nouveau Pacte officiels #Tousengagés,
- ✓ Les plateaux Baby-Basket à thèmes,
- ✓ Les rencontres U9,
- ✓ Les Centres Générations Basket, qui se sont déroulées pendant les vacances scolaires dans plusieurs communes : notamment pendant les vacances de Toussaint à Coulommiers et Plessis-Savigny qui ont réuni plus de 230 participants, puis à Dammarie en mars,
- ✓ Le premier 77 Basket Camp qui s'est déroulé du 31 octobre au 4 novembre à Chelles avec 35 stagiaires,
- ✓ La journée de détection pour les sélections 77 le 2 octobre à Brie avec 150 participants,
- ✓ L'amorce de mise en place d'une Commission Vivre Ensemble (sur les domaines du développement durable, du fair-play, de la citoyenneté),
- ✓ Le Tournoi inter Comités de Noël accueilli à Brie Comte Robert pour les U13M,
- ✓ La finale départementale du Challenge FFBB Benjamins organisé à Chessy le 19 février,
- ✓ Le plateau des 1/16ème de finale de coupe de France accueilli par la CTC Ozoir/Val d'Europe avec la participation des U17M du Mée,
- ✓ Une visio-conférence avec les clubs le 18 février 2023 sur le thème du Vivre Ensemble et la présentation de l'offre de service de l'association « Match for Green », avec qui le comité a signé un partenariat,
- ✓ Enfin, la saison s'est terminée de belle manière avec d'abord la Fête du Mini-Basket à Coulommiers le 1er mai, puis la Coupe 77 U13 à Chelles, et les finales de championnat à Vaires les 27 et 28 mai. A l'heure où j'écris ces lignes, il restera les finales de coupe à Montévrain les 10 et 11 juin. A Coulommiers et à Chelles, nous avons eu la mise en place d'un Village Sport Planète animé par Match for Green en collaboration avec la MAIF.

J'ai oublié certainement des évènements, tellement la saison a été riche, mais je voulais particulièrement remercier tous les clubs et les Villes qui nous ont accueilli, mettant à disposition leurs installations, sans qui ces différentes manifestations ne pourraient avoir lieu.

Un mot de nos représentants dans les championnats nationaux :

En Seniors masculins, seuls 2 clubs Seine-et-marnais sur les 3 engagés, se maintiennent en NM3 (Coulommiers et Ozoir/Val d'Europe) Le Mée étant malheureusement relégué en championnat régional.

En Seniors féminines, nous ne devrions plus avoir de représentants en championnat de France la saison prochaine.

En jeunes, le club de Marne la Vallée a encore bien représenté la Seine et Marne en évoluant en championnat de France en U18 et U15 aussi bien en garçons qu'en filles.

Un record!

<u>Sur le plan des licenciés</u>, 10 de nos 55 clubs ont dépassé cette saison les 300 licenciés (contre 7 seulement l'an passé) :

- √ 532 pour MARNE LA VALLEE
- ✓ 497 pour MEAUX
- √ 473 pour SENART
- √ 421 pour VAL D'EUROPE
- √ 404 pour MONTEREAU
- √ 388 pour MELUN
- √ 360 pour CHELLES
- √ 342 pour BUSSY
- √ 328 pour PONTAULT COMBAULT
- √ 304 pour COULOMMIERS

Au global avec les licences contact (Avenir et OBE), notre comité enregistre 11 943 adhérents.

Le nombre de nos licenciés (hors licences contact) s'élève au 1^{er} juin 2023 à **11 307**, ce qui nous situe à la 17^{ème} place des comités départementaux et 3^{ème} des comités franciliens.

<u>5 Coopérations Territoriales de Clubs</u> ont fonctionné cette saison :

- ✓ CTC OZOIR VAL D'EUROPE
- ✓ CTC ALLIANCE BASKET SUD 77 (AVON, CHAMPAGNE, HERICY-FONTAINE, THOMERY)
- ✓ CTC PAYS DE SEINE (BOIS LE ROI, CHARTETTES)
- ✓ CTC PAYS DE BRIE (COULOMMIERS, FERTE SOUS/JOUARRE)
- ✓ CTC POLE BASKET 77-91 SUD CENTRE (PLESSIS SAVIGNY COMBS MONTGERON MOISSY)

Il convient de noter que les obligations des CTC vont évoluer pour la saison prochaine suite à de nouvelles dispositions fédérales.

<u>Sur un plan statutaire</u>, nous avons eu à ce jour, 3 réunions de Comité Directeur, ainsi que 3 réunions du Bureau Départemental.

Des points réguliers non formalisés par comptes-rendus ont également lieu entre les membres du Bureau le samedi matin au siège du comité, en lien le cas échéant avec les Responsables de Pôles et de commissions et les salariés, afin de faire avancer les différents dossiers.

Nous devrons adopter lors de notre assemblée générale une mise à jour de nos statuts pour prendre en compte certaines évolutions législatives.

Je remercie tous les membres bénévoles de nos commissions qui donnent toujours beaucoup de leur temps pour mener à bien tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement du comité, même si désormais les outils dématérialisés facilitent au quotidien la gestion et permettent un travail à distance évitant ainsi des déplacements au Comité.

Notre comité directeur n'est toujours pas au complet, et nous devrons à nouveau procéder à une élection complémentaire de membres lors de l'assemblée générale pour cette dernière année du mandat 2020-2024.

Notre équipe de salariés, drivée par notre manager général Nicolas CHAMBINAUD, a une nouvelle fois toujours su s'adapter et se renouveler pour répondre aux sollicitations des clubs et mener à bien les différentes missions qui leur sont confiées.

Nous avons accueilli Myriam BELLAHOUEL en remplacement de notre assistante administrative et comptable (Wendy JOUAUX), toujours sous un format de contrat d'alternance.

En cette fin de saison, nous bénéficions aussi du concours de Mateo PATORET et Mila LEMASSON, stagiaires en communication et de Tony RABOT en Service Civique jusqu'au 30 septembre.

Pour conclure, je vous souhaite à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous, après la trêve estivale que je vous souhaite reposante, pour la reprise de saison.

Jean-Luc DE MUNCK Secrétaire Général

RAPPORT FINANCIER

Exercice comptable 2022 (01/01/2022 au 31/12/2022)

PREAMBULE

L'exercice comptable correspond à une année civile, soit du 01/01/2022 au 31/12/2022. Il comprend donc la fin de la saison sportive 2021/2022 et le début de la saison sportive 2022/2023 qui s'achèvera par les finales de la Coupe de Seine-et-Marne le 11 juin prochain.

Après une année de répit, nous avons à nouveau rencontré des difficultés avec nos différents interlocuteurs du cabinet comptable. Le départ en cours d'année d'une collaboratrice nous a retardé pour la sortie de la plaquette, retardant du même coup l'intervention du Commissaire aux Comptes. Le changement d'apprentie administrative, Myriam remplaçant Wendy a également entraîné de légers accrochages dans la transmission des documents.

Le point positif se situe dans l'intervention du CAC qui, après plusieurs exercices, maîtrise désormais parfaitement les subtilités de notre activité.

Nous avons, à l'occasion de l'exercice 2022, réalisé des enregistrements de charges et de produits dans le respect de la réglementation comptable, mais également des imputations analytiques dans le but d'analyser les différentes actions du comité.

Le maniement des espèces sur l'exercice est toujours nul. Nous continuons de privilégier les virements pour nos règlements.

Ce n'est peut-être plus la peine de le signaler, mais le comité a encore une fois pu procurer au cabinet comptable et aux commissaires aux comptes l'ensemble des éléments demandés. Aucune anomalie n'est à relever. L'ensemble des recettes à percevoir est bien éditée. L'ensemble des charges à payer par le comité est correctement exécuté dans les temps, que ce soit pour les salariés, ou les fournisseurs.

Ce rapport est l'occasion pour moi de remercier les clubs, les présidents et les trésoriers, comme moi des bénévoles impliqués pour leur bonne collaboration qui permet aujourd'hui comme chaque année au comité d'avoir un niveau de trésorerie sain.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Cet exercice 2022 est le premier, après 2 exercices tronqués, à compter 2 saisons sportives pleines. Adieu la crise sanitaire.

La saison sportive 2021/2022 avait été la plus haute en termes de licenciés, alors que dire de la saison 2022/2023.

- ✓ L'exercice 2022 est à nouveau en excédent.
 - Le gain enregistré est particulièrement important puisqu'il atteint 74 509 € sur 2022.
- ✓ Grâce aux nombres de licences, les recettes ont augmenté de 285 k
 € soit une hausse de 49%.
 - o Les licences bien sûr, qui représentent 60% de la hausse.
 - Le bénéfice sur les licences est désormais de 251 k€ (contre 187 k€ en 2021).
 - Les engagements en coupe représentent une ressource supplémentaire sur 2022 (+12 k€)
 - Un nouveau type de produit, les inscriptions du Basket 77 Camp permettent d'avoir une recette supplémentaire de 8 k€. Les camps sont amenés à se développer.
 - Les autres recettes reviennent à des niveaux dits « normaux » et sont même à la hausse
 - Formation 16 k€ (vs 12 k€ en 2019)
 - Manquements 11 k€ (vs 12 k€ en 2019)
- ✓ Les achats sont eux en hausse de 257 k€ soit une augmentation de 48%. L'ensemble des postes de charge est en augmentation.
- ✓ La répartition et l'imputation des charges restent compliquées et mériteraient une meilleure attention.
 - Les achats de licences, via un effet de volume, sont en augmentation très significative.
 - Le poste des salaires et charges assimilés est en hausse de 53 k€ malgré une variation positive de la provision CP de 6 k€.
 - Deux saisons complètes.
 - Le retour des GB Camp.
 - La mise en place des Basket 77 Camp.
 - Le poste de déplacement et frais de réception augmente à nouveau (en lien avec l'augmentation des formations et la reprise totale des événements tels que le 1er et le 8 mai).
 - L'ensemble des autres postes de dépenses n'a pas de variation significative, les dépenses suivants les variations de l'activité.
- ✓ Après une énorme hausse la saison précédente, nous ne pensions pas réaliser une telle augmentation cette saison mais nous avons franchi la barre des 10 000 licences et de quelle manière.
 - Nombre de licences saison 2022/2023 : 11 307 (en cours) +1 435 et 14,5%
 - Nombre de licences saison 2021/2022 : 9 872
 - Nombre de licences saison 2020/2021 : 7 196
 - Nombre de licences saison 2019/2020 : 9 367
 - Nombre de licences saison 2018/2019 : 9 126
 - Nombre de licences saison 2017/2018 : 9 464
 - Nombre de licences saison 2016/2017 : 9 786
 - O Nombre de licences saison 2015/2016 : 9 467
 - Nombre de licences saison 2014/2015 : 8 421

BILAN COMPTABLE

- ✓ Concernant les actifs du bilan,
 - o le niveau des créances est au 31/12/2022 de 253 k€ (il était de 199k€ en 2021)
 - C'est lié à l'écriture comptable qui lie les factures à recevoir de la ligue (environ 158 k€ au 31/12) et les factures à émettre au club (environ 144 k€ à la même date).
 - De très nombreux clubs étaient à jour au 31/12/2022. La hausse du nombre de licenciés pour les clubs et les difficultés à recevoir les subventions municipales ou autres ont conduits à augmenter le niveau de la créance du comité. L'année prochaine, les acomptes réclamés seront plus importants.
 - Les disponibilités sont à date de 64,9 k€ contre 43,7 k€ au 31/12/21.
- ✓ Concernant le passif de notre bilan,
 - o Le montant de l'emprunt n'est plus que de 23 k€ au 31/12/2022. La date de fin de l'emprunt est prévue pour 2024.
 - Le montant des dettes du comité est au 31/12/2022 de 166 k€ vs 129 k€ au 31/12/2021 (le montant 2019 était de 117 k€)
 - Le montant des dettes fiscales a diminué mais reste élevé. Cela est dû au décalage de paiement accordé en raison de la crise sanitaire. Un échéancier prévoit un remboursement de cette dette jusqu'en 2025
- Au final, le résultat comptable de l'exercice 2022 est en excédent de 74 509 €.
- Nous vous proposons que cet excédent vienne augmenter le report à nouveau.

Vincent LEVRIER Trésorier

PÔLE SPORTIF

PÔLE SPORTIF

La saison de l'incivilité

Chaque saison a son lot de surprises. La saison 2022/2023 ne dérogera pas à la règle.

Nous avons vu une recrudescence des incivilités dans notre sport cette saison. A partir de janvier 2023, pas un week-end ne se passe sans avoir au minimum un fait remonté de manière officielle par les arbitres à la suite d'une faute disqualifiante avec rapport ou un mail de la part du club ayant subi des incivilités sur des rencontres non couvertes par les arbitres.

Le sport est le reflet de notre société mais il ne tient qu'à nous tous, d'inverser cette tendance. Je vous rappelle que le Fair-Play et la citoyenneté sont des mots forts dans notre sport.

Respectons-nous tous, clubs, comité, arbitres, joueurs, parents et dirigeants. Aucune personne, de près comme de loin, ne doit être au-dessus.

J'attends une prise de conscience de tous les acteurs de notre sport pour la saison 2023/2024.

Revenons au terrain.

Nous avons mis en place une formule perfectible. Nous en avons pris conscience et en sommes désolés pour les clubs ayant été impactés cette saison.

Nous avons, avec les techniciens, redessiné la formule de championnat qui vous sera présentée lors de l'AG et aussi travaillé en perspective de la saison 2024/2025.

Le pôle sportif et ses différentes commissions ont tout mis en œuvre, cette saison encore, pour répondre rapidement aux attentes de tous.

Je tiens à remercier tout particulièrement les bénévoles de ces différentes commissions et ainsi qu'à leurs présidents qui ont su mobiliser du monde pour être le plus réactif.

La gestion au quotidien devient compliquée pour les commissions sportive et des officiels. Il nous est difficile de travailler dans les meilleures conditions, si nous devons gérer les rencontres au jour le jour.

La commission de qualification doit faire face à une gestion post validation des clubs défaillante dans la vérification des documents fournis par leurs licenciés. Beaucoup trop d'anomalies les plus farfelues les unes que les autres.

Je tenais particulière à remercier Jean Claude WANIAK pour sa gestion et son organisation dans les classements des salles du département. Nous sommes l'un des départements les plus à jours si ce n'est le plus à jours dans le pourcentage de salles homologuées sur son territoire. Ce travail n'est pas simple quant à la complexité et à la multiplication des intervenants dans l'obtention des documents.

Je regrette cette année encore l'absence de communication entre clubs pour solutionner les problèmes de rencontres remises. L'outil de dérogation sert à valider les échanges que les clubs ont ou auraient dû prendre ensemble. Cette saison, au 15 Mai, 2 469 dérogations ont été faites. Soit 79 dérogations supplémentaires par rapport à la saison 2021/2022 pour 4110 rencontres programmées contre 4 365 pour la saison 2021/2022, soit 60% de matchs reportés contre 54.8% pour la saison 2021/2022. Je vous rappelle également que sur les rencontres jeunes, vous êtes libres de mettre les jours et horaires que vous souhaitez sans passer par les dérogations en début de phase.

C'est un travail lourd et long, nous devons avoir la validation des deux clubs. En seniors et en jeunes, elles sont automatiquement validées si elles sont faites 3 semaines avant la date.

Il n'est plus non plus acceptable que la commission des Officiels soit obligée de refaire les désignations durant la semaine qui précède la rencontre. Florian Niveau (Président de la Commission Départementale des Officiels) a dû prendre énormément de temps pour retirer des arbitres et les positionner sur d'autres rencontres. Derrière un match il y a une organisation clubs avec les bénévoles mais aussi des arbitres quand ceux-ci sont à désignations.

Une dernière remarque, une demande de dérogation n'est pas acquise sans la validation du comité. Les rencontres reportées à moins d'une semaine ne seront pas validées et pourront être perdues par forfait sans motif valable. La Commission Sportive décide de la validité du report ou non de la rencontre, elle est la seule à pouvoir prendre cette décision.

Je laisserai les présidents détailler leur saison dans leurs rapports d'activités.

Nous finirons sur une bonne note avec les manifestations de fin de saison que sont :

- ✓ La Fête Nationale du Mini Basket à Coulommiers
- ✓ La Coupe de Seine-et-Marne U13 à Chelles
- ✓ Les Finales de la Coupe de Seine-et-Marne (U15 à Seniors) à Montevrain
- ✓ Les Finales du Championnat de Seine-et-Marne à Vaires-sur-Marne

Je tiens à remercier les clubs qui auront mis tout en œuvre afin que les différentes manifestations et rencontres puissent se dérouler dans les meilleures conditions.

Cette saison fut celle de l'incivilité. La saison prochaine faisons en sorte qu'elle soit celle du plaisir, de la communication mais surtout du respect de tous.

Bonne fin de saison à toutes et à tous, bonnes vacances bien méritées et rendez-vous la saison prochaine

Cyril AMIARD
Coordonnateur du Pôle Sportif

COMMISSION DES QUALIFICATIONS

Pour cette saison, dont nous avons vu le terme, la commission était composée de trois membres :

- ✓ Véronique CISSÉ, Présidente, Référent licence (FFBB) chargée des validations, des titres de séjour, et des relations avec la commission Sportive.
- ✓ Annie BIANCHI, Membre chargée de la validation des pré-inscriptions.
- ✓ Julien FOSSAY, Membre, Référent licence (FFBB) chargé des pré-inscriptions, des saisies manuelles et des autorisations secondaires.

Le Comité compte 11 305 licenciés (17ème comité au niveau national) et 2 clubs sont placés dans le top 50 (FFBB) de licenciés :

- ✓ Marne la Vallée Basket Val Maubuée en 22^{ème} position avec 532 adhérents
- ✓ CS Meaux en 37^{ème} position avec 497 adhérents

Pour la saison prochaine, nous demandons une vérification plus accrue des préinscriptions avant validation par l'association afin d'éviter les avatars en guise de photo ou les recettes de cuisine en lieu et place du certificat médical par exemple.

Nouveauté de la saison prochaine :



La commission de qualification utilise de façon privilégiée l'interface FBI pour échanger avec les clubs lors de la vérification des demandes de licence, car il est très difficile pour trois bénévoles de gérer des mails individualisés à chaque constat d'erreur dans la demande de licence.

Tout mail ayant comme objet : [IMPORTANT] Message de 0077 pour la licence de... doit être ouvert, lu et traité. Nous avons traité plus de 2 000 mails adressés à <u>qualification@baskert77.fr</u> ou

vcisse@basket77.fr ou jfossay@basket77.fr en plus des échanges via la plateforme FBI. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des retards ou oublis de traitement, qui ont découlés de cette charge de travail.

La dématérialisation des saisies des autorisations secondaires devra de nouveau être précisée et clarifiée lors de la journée présaison afin d'éviter l'intervention systématique de la commission pour la création de l'extension.

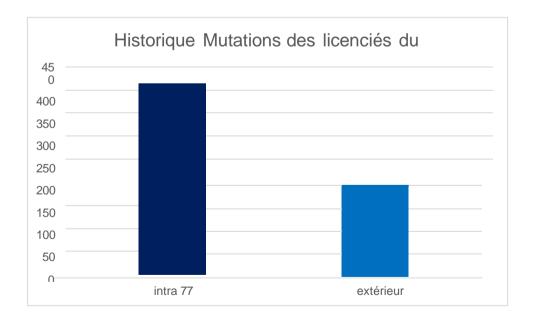
Nouveauté de la saison prochaine :



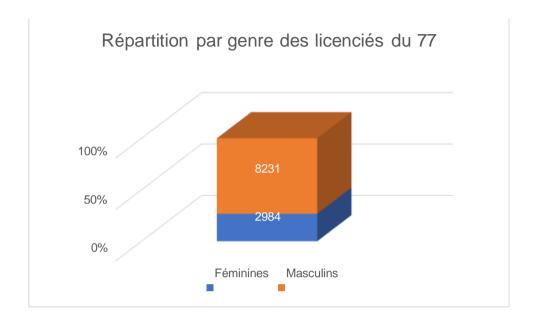
Données analytiques principales de la commission sur la saison 2022-2023 :

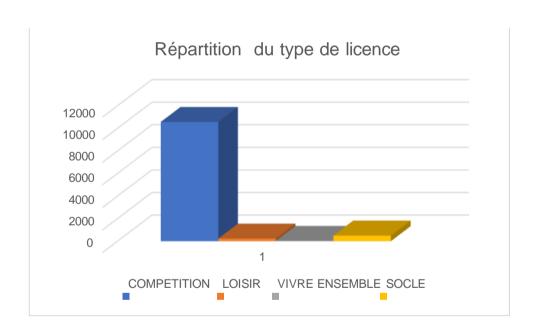
Mutations: 618 mutés en Seine-et-Marne

Extra 77	Intra 77
203	415



Types de licences :





Véronique Cissé Présidente des Qualifications

COMMISSION SPORTIVE

Membres: Nathalie PELLE, Ophélie PELLE, Xavier DESAINTQUENTIN, Jean-François QUICRAY, Jean-Claude

WANIAK.

Président : Thierry PELLE

La CSD a traité chaque semaine environ 250 feuilles de marque, issues de l'e-Marque et malheureusement encore quelques feuilles manuelles. Les anomalies de tenue de table de marque le plus fréquemment décelées à leur contrôle ont été :

- Feuille e-Marque créée manuellement au moment du match, au lieu d'être extraite du fichier import de la rencontre, avec tous les manques et erreurs que cela entraîne.
- ✓ Manque de rigueur de marqueurs, associé à un manque de vigilance des entraîneurs, en sélectionnant ou laissant passer des noms de licenciés non présents lors du match, ce qui peut déclencher une sanction de perte de la rencontre par pénalité non méritée.
- ✓ Forçage du fichier import e-Marque pour ajouter manuellement un nom de joueur non qualifié pour la rencontre.
- ✓ Absence partielle ou totale des informations obligatoires au verso de la feuille de marque, en particulier celle du délégué de club.

Nous ne pouvons que conseiller de former le plus complètement possible les OTM club et les entraîneurs à l'utilisation de l'e-Marque V2 et à la connaissance des règles sportives et administratives qui l'entourent, ainsi que de donner un droit de simple consultation de FBI

« Association - Tout regarder » aux entraîneurs pour leur permettre de vérifier à tout moment les éléments des compétitions et des licences qui les concernent. Notre souhait est de ne plus rencontrer d'infraction aux diverses règles de participation et de ne plus avoir à les sanctionner. Un effort d'organisation dans certains clubs permettrait d'y arriver.

La CSD rencontre aussi des problèmes administratifs avec des secrétariats de clubs :

- ✓ Absence fréquente de feuille de marque lors de forfaits constatés par le club recevant en arbitrage club ou même parfois avec des arbitres désignés. Cela contraint les membres de la CSD à réclamer ces feuilles manquantes aux clubs recevants et alourdit la charge de travail. Certains forfaits annoncés le sont par téléphone, SMS ou message WhatsApp, sans confirmation par courrier ou courriel. Une procédure de déclaration des forfaits selon les situations (forfait annoncé ou constaté) sera donc intégrée aux Règlements Sportifs Généraux et une sanction financière en cas de non- respect de cette procédure sera proposée au Comité Directeur.
- ✓ Transmission tardive des résultats en e-Marque V2 vers FBI, parfois 2 ou 3 jours ou plus après les rencontres, alors qu'une transmission via un point d'accès sur smartphone est possible dès la clôture du match ou un peu plus tard via une connexion wifi. Outre la perturbation que ces retards provoquent dans le travail de la commission par l'absence de la feuille de marque, c'est aussi un manque de respect des adversaires et des licenciés en général, qui ne peuvent pas consulter en ligne un classement à jour. L'envoi d'un résultat par liaison internet ne dure que quelques secondes, il n'y a aucune excuse à le retarder. Une sanction financière sera appliquée pour ces retards.
- ✓ Transmission tardive des feuilles de marque manuelles résiduelles. La CSD comprend le besoin d'utiliser une feuille manuelle en cas de problème d'ordinateur. Ces feuilles doivent cependant être scannées et transmises par courriel à la CSD dans les heures qui suivent, adresse : sportive@basket77.fr et le résultat saisi manuellement sur FBI.
- ✓ Le nombre de feuilles de marque visiblement rédigées à la demande (feuilles de complaisance) semble avoir fortement et heureusement baissé. Cette façon de faire consiste à fabriquer des faux et à en faire usage, ce qui est une procédure interdite et prévue dans le Règlement Disciplinaire Général FFBB. La CSD transmet systématiquement les documents douteux à la Commission Régionale de Discipline pour enquête.

Nombre de ces pertes de rencontres par pénalité auraient pu être évitées avec un peu plus de soin au lancement du match, comme exposé plus haut (sélection correcte des joueurs à partir de la base e-Marque, vérification de la liste des participants avant signature de l'entraîneur...) Le laxisme, à ce moment important d'un match, peut ensuite causer beaucoup de perte de temps aux dirigeants des clubs concernés et aux membres de la commission en auditions, délibérations et rédaction d'écrits divers.

Comme cela a été systématiquement rappelé dans nos décisions sur les oppositions présentées par certains clubs à des sanction justifiées, il est impossible d'être indulgent face à une infraction aux règles en vigueur pour une compétition, car cette indulgence porterait atteinte à l'équité et aux droits des autres équipes participant à la compétition. La seule possibilité d'indulgence serait donc suite à une erreur de l'organisateur ou à une défaillance des outils informatiques, par exemple, sans préjudice à des tiers.

Dernier point négatif, plusieurs clubs n'ont pas spontanément répondu à la demande de dépôt de leur liste de joueuses/joueurs brûlé-e-s pour leurs équipes multiples dans une même catégorie ou n'ont pas utilisé le formulaire de déclaration en ligne.

Ces indisciplines ont contribué à perturber l'équité des championnats et à induire une charge de travail supplémentaire pour la commission.

De plus, pour les clubs qui engagent plus de deux équipes dans la même catégorie, tous niveaux compris (national, régional et départemental), nous rappelons la règle fédérale qui impose que les joueurs d'une équipe N ne peuvent jouer, et donc n'être brûlés, que dans l'équipe N-1. Tous les joueurs participant à l'équipe de niveau N sont brûlés de fait pour l'équipe de niveau N-2 et toute autre équipe inférieure.

Nous formons des vœux pour que la prochaine Commission Sportive Départementale rencontre moins de difficultés.

Pour rappel, la commission actuelle a été présente plusieurs samedis matin et s'est rendue disponible pour répondre à vos questions le plus rapidement possible.

Elle est joignable par mail à l'adresse sportive@basket77.fr

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et tous.

Thierry PELLÉ
Président de la CSD

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES OFFICIELS

RETROSPECTIVE DE LA SAISON

Une nouvelle saison se termine et voici le temps du bilan pour la CDO. Je tiens à remercier l'ensemble des membres de la CDO pour toutes les actions que nous avons pu mener cette année : deux recyclages, trois perfectionnements, trois formations EAD, des coachings d'arbitres, les initiations arbitres et OTM ...

Je tiens également à remercier l'ensemble des officiels pour leur disponibilité, sérieux et investissement toute la saison. Et pour finir je tiens à vous remercier, vous les clubs, pour le prêt de vos infrastructures, pour les nombreux échanges que nous avons pu avoir, votre réactivité, la meilleure gestion des dérogations sur les rencontres soumises à désignations ...

Une année de transition pour la CDO avec la mise en place du nouveau pacte. Je vous ai dressé un bilan complet du pacte dans la suite du rapport : des beaux projets et de belles réussites ! Vous y trouverez le budget pour la saison à venir.

La fin d'une saison annonce le début de la suivante. Nous avons déjà plusieurs sujets au travail comme les recyclages de début de saison, un potentiel camp d'été, une modification de la fiche d'observation ou encore des évolutions dans notre façon de désigner les arbitres.

REMERCIEMENTS CLUBS

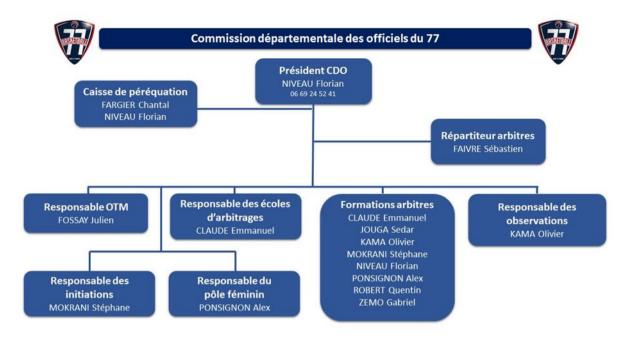
Toute l'équipe de la CDO tient à remercier les clubs suivants pour la mise à disposition de leurs infrastructures :

- ✓ Chartrettes : Recyclage arbitre #1
- ✓ Bois-le-Roi : Recyclage arbitre #2
- ✓ Moret-sur-Loing : Formation week-end #1
- ✓ **Lizy-sur-Ourq**: Formation week-end #2
- ✓ Crégy-les-Meaux : Formation week-end #2
- ✓ Trilport : Formation week-end #2
- ✓ Vaux-le-Pénil : Camp formation semaine
- ✓ Le Mée-sur-Seine : Perfectionnement arbitre
- ✓ Moissy-Cramayel : Journée de l'arbitrage

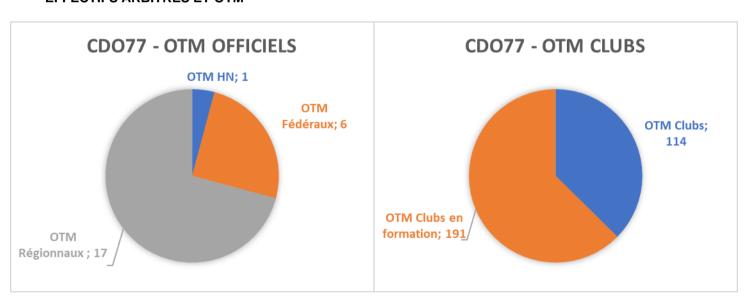
Mais également pour votre accueil / participation dans le cadre des initiations arbitres / OTM:

- ✓ Saint-Thibault-des-Viges: 2 initiations niveau 1
- ✓ Sourdun : Initiation niveau 1 arbitre & OTM
- ✓ Vaux-le-Pénil : Initiation niveau 1
- ✓ Crégy-les-Meaux : Initiation niveau 1
- ✓ Sénart : Initiations niveau 1 & 2
- ✓ Provins : Initiation niveau 1
- ✓ Bois-le-Roi : Initiation niveau 1

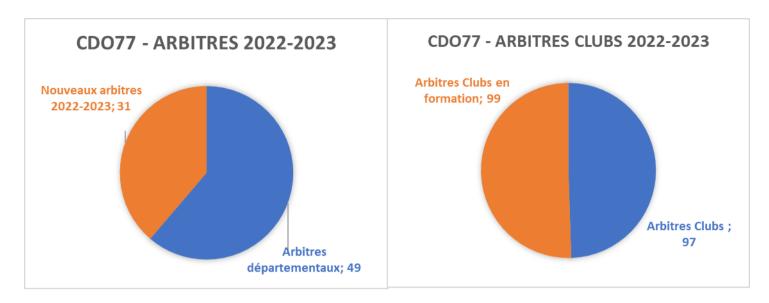
MEMBRES COMMISSION CD077



EFFECTIFS ARBITRES ET OTM

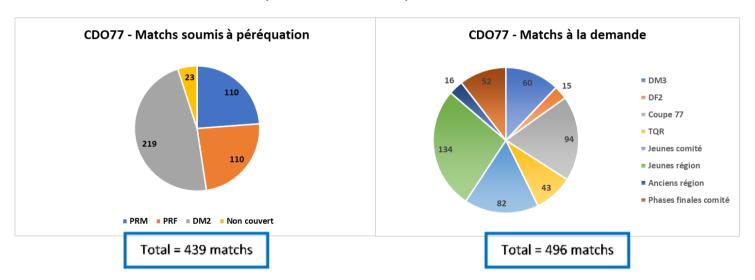






Un effectif stable grâce aux trois formations initiales organisées cette saison. Nous avons également mis à jour notre liste d'officiels (retrait des arbitres fantômes = fermeture des comptes FBI). Il faut continuer à travailler dans ce sens. Dès la saison prochaine certains arbitres du département seront présentés à la formation région pour continuer leur évolution.

COUVERTURE DES RENCONTRE (relevé au 22 mai 2023)



Un bilan concernant les désignations très positif. Plusieurs raisons expliquent cette réussite : un nombre d'officiels en croissance, une gestion des dérogations plus efficace par la sportive mais surtout moins de dérogations tardives de la part des clubs.

BILAN DU PACTE « TOUS ENGAGÉS »

Cette saison la FFBB a pris la décision de mettre en place le pacte « tous engagés ». Celui-ci vient remplacer la charte des officiels.

Pour rappel le pacte « tous engagés » lie la FFBB, les ligues, les comités et les clubs dans le but de travailler ensemble pour l'arbitrage.

Ce travail passe par la création d'un statut des officiels par structure. Les clubs s'engagent à valoriser leurs officiels, désigner un référent officiel ainsi qu'un un délégué Fair Play sur les rencontres U18 et moins. Les clubs de moins de 75 licenciés doivent envoyer en formation 1 stagiaire toutes les deux saisons, un club entre 76 et 299 licenciés doit envoyer un stagiaire toutes les saisons et enfin un club avec plus de 300 licenciés doit envoyer deux stagiaires toutes les saisons (relevé effectué au 31 mars de la saison n-1). A ce jour, 26 clubs ne sont pas en conformité avec les exigences du pacte. Les clubs vont recevoir de la part de la FFBB d'une amende d'un montant de 250 €.

La FFBB, les ligues et les comités s'engagent à former ses formateurs et les arbitres en formation initiale et continue, à fidéliser les nouveaux arbitres avec un accompagnement important et enfin à valoriser les officiels avec une remise de sifflets de Bronze, d'Argent ou d'Or.

Pour l'application du pacte deux financements ont été mis en place :

- ✓ Création du droit à la formation : 1 équipe engagée en championnat = 1 droit fixe à la formation (pour les comités un maximum de 75 €).
 Ce droit à la formation garantit la gratuité pour toutes les formations dispensées par le comité : formations initiales, recyclages, perfectionnements...
- ✓ Création d'un fond commun de développement de l'arbitrage : 10

 € par équipe jeune et 15

 € par équipe senior.

Le fond commun sert à la création de nouvelles actions de développement.

Voici le bilan financier pour la saison 2022-2023

Dépenses 2022-2023		
Fond de développement		
Initiations	724,32 €	
Perfectionnements arbitres	1 398,16 €	
Péréquation U15 M&F	2 352 €	
Total A =	4 474 €	
Droit à la formation		
Recyclages	2 584,96 €	
Formation Sud 77	4 199,03 €	
Formation Nord 77	4 981,05 €	
Formation Centre 77	4 765,53 €	
Ecoles d'arbitrages	163,92 €	
Soirée des officiels	1 000 €	
Achat matériels	2 037,94 €	
Total B =	19 732 €	
Total A+ B =	24 207 €	

Bilan 2022-2023				
Fond de développement	4 474,20 €			
Droit à la formation	19 732,43 €			
Total dépenses	24 206,63 €			
Budget 2022-2023				
Droit à la formation	13 925 €			
Fond de développement	4 955 €			
Total budget 2022-2023	18 880 €			
Résultats saison 2022-2023				
-5 326,63 €				

Nous avions projeté, par rapport à la saison 2021-2022, un budget annuel de 14 900 € avec un réel à 18 880 € (engagements des équipes 2022-2023).

Grace à vous, nos trois formations ont été facilement complètes avec 86 stagiaires formés (pour 70 budgétés). Nous avons pu mener différentes actions comme le traditionnel recyclage, le suivi des écoles d'arbitrage, l'achat de matériel pédagogique ...

Le fonds de développement a permis la continuité du projet « initiations arbitres clubs et OTM clubs », la mise en place de la couverture des U15 M&F (1^{ère} division départementale) ou encore différents perfectionnements pour nos arbitres.

Le résultat négatif s'explique par le nombre de stagiaires et les différentes actions mises en place, la différence est prise en charge par le comité dans le cadre du budget de fonctionnement de la CDO.

Qui dit nouvelle saison, dit nouveau budget avec une adaptation par rapport aux projections de l'année prochaine (nombre de formations, nombre de stagiaires, nombre d'arbitres en activité ...) :

Projection des engagements 2023-2024						
Catégorie	Nombre d'équipe	Droit à la formation	Total droit à la formation	Fond de développement	Total fond de développement	Différence par rapport à la saison n-1
U11F	10	0 €	0€	10 €	100€	0€
U11M	68	0 €	0€	10 €	680€	0€
U13F	25	25€	625 €	10 €	250€	0€
U13M	60	25€	1 500 €	10 €	600€	0€
U15F	15	25€	375 €	10 €	150€	0€
U15M	60	25€	1 500 €	10 €	600€	0€
U18F	15	25€	375 €	10 €	150€	0€
U17M	50	25€	1 250 €	10 €	500€	0€
U20M	20	25€	500 €	10 €	200€	0€
Loisirs	20	40€	800 €	15 €	300€	0€
DF2	10	75€	750 €	15 €	150€	0€
PRF	12	75€	900 €	15 €	180€	0€
DM3	20	75€	1 500 €	15 €	300€	0€
DM2	24	75€	1 800 €	15 €	360€	0€
PRM	12	75€	900 €	15 €	180€	0€
		Total	12 775 €	Total	4 700 €	

Budget 2022-2023

17 475 €

	Quantité	Budget	Total
Recyclages arbitres	80	30 €	2 400 €
Formations arbitre	100	150€	15 000 €
Perfectionnements	4	250€	1 000 €
Projet U13 Div 1	1	2 000 €	2 000 €
Initiations arbitres / OTM	10	200€	2 000 €
	Total budge	22 400 €	

Vous pouvez constater une différence d'environ 5000 € entre le prévisionnel des engagements et le budget formation 2023/2024. Pour ne pas impacter les engagements la saison prochaine, ce budget sera pris sur le budget fonctionnement CDO du comité.

ACTIONS « STOP AUX INCIVILITÉS »

Nous avons remarqué, comme l'ensemble du territoire français, de plus en plus d'incivilités sur nos terrains Seine-et-Marnais. Une première action a été mise en place sur nos manifestations du 1^{er} et du 08 mai avec la création de tee-shirt « Stop aux incivilités ». Tous les officiels ont reçu un tee-shirt (rouge pour les arbitres, blanc pour les OTM et bleu pour les cadres). Une seconde action similaire a été menée pour les Finales du Championnat de Seine-et-Marne et les Finales de la Coupe de Seine-et-Marne.



Nous réfléchissons à de nouvelles actions pour la saison prochaine. Un groupe de travail sera proposé en collaboration avec la commission « fair play ».

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été!

Florian NIVEAU Président CDO77

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

La Commission a procédé toute cette saison aux classements de différents gymnases et terrains extérieurs. Soit au total : 81 dossiers. A savoir :

- ✓ Soit de nouvelles salles qui n'étaient pas encore homologuées (11)
- ✓ Soit de nouvelles salles passant de H1 à H2 (2)
- ✓ Soit des salles dont le classement était périmé
- ✓ Soit des Terrains Extérieurs (6 terrains)

Cela représente un travail considérable. En effet, il faut au minimum 4 heures de temps passé du début à la fin d'un classement par salle (envoi de courriers ou courriels, visite, déplacement, récupération des documents, mise à jour des dossiers dans FBI et envoie des documents, E.Classement à la FFBB).

Malheureusement, à la fin de cette saison, il reste plus de 30 gymnases qui ne sont toujours pas classés dont les causes sont :

- ✓ Les clubs ne répondent pas aux différents mails envoyés.
- Les documents reçus ne sont pas conformes, notamment les PV de sécurité qui portent la mention « Avis défavorable à la continuation des activités » ou « PV des tests de but en charge non conformes ».

Je remercie toutes les personnes du Comité qui m'ont aidé toute la saison. Bonne reprise à toutes et à tous après des vacances bien méritées.

Jean-Claude WANIAK
Président Salles et Terrains

PÔLE FORMATION

COMMISSION TECHNIQUE



Composition de la Commission Technique :

- ✓ Sélection U13 féminine : Béni KAMANGO, Sofiane OURAHOU, Philomène NKE
- ✓ Sélection U13 masculine : Laurent VOEGELING, Sylvain LAGUERRE, Valentin JACQUET
- ✓ Sélection U14 féminine : Ahmat BACHIR-MESSAÏD et Anissa MEFTAH
- ✓ Sélection U14 masculine : Christian MUKENDI et Samir EL YOUSEFI

FORMATION DES JOUEURS

Cette nouvelle saison de sélection fut marquée par la découverte de jeunes talents, quel que soit le niveau de compétition dans lequel évoluaient les jeunes. Je remercie les clubs qui jouent le jeu dans le seul intérêt des enfants.

Cela s'est traduit sur cette fin d'année, encore une fois, par un nombre conséquent de jeunes du 77 qui ont été sollicités pour entrer au pôle espoir féminin et masculin. Même si 2 jeunes filles ont refusé l'intégration au pôle espoir, il n'en demeure pas moins que leur talent a été remarqué et elles continueront d'être suivies de près.

Le camp des sélections U13 et U14 a eu lieu dans un lieu de prestige. En effet, nos jeunes ont pu passer 4 jours dans l'enceinte de l'INSEP, au milieu de sportifs de haut niveau, préparant, pour certains, l'échéance olympique de 2024.

Néanmoins, nous avons de plus en plus de mal à trouver des lieux pouvant nous accueillir pour regrouper nos sélections U13 le dimanche matin. Non pas que les clubs ne veuillent pas nous recevoir, mais nous sommes tous confrontés aux réponses de nos mairies, au nombre de licenciés toujours plus important et toujours aussi peu de créneaux à destination des clubs pour pouvoir organiser les compétitions.

Grâce à votre soutien, nous arrivons toujours à nous regrouper et nous vous en remercions infiniment. C'est aussi pour cette raison que le comité de Seine-et-Marne a souhaité vous offrir des places pour assister à la rencontre Paris Basket-Limoges à l'Accor Aréna de Paris.

Sélection U13 féminine :

- ✓ Tournoi d'Automne à Bussy-St-Georges le 29 et le 3à octobre 2022 : 2ème
- Tournoi de Noël à l'INSEP Paris le 21 et 22 décembre 2022 : 1er
- ✓ Tournoi d'hiver à Rueil Malmaison le 4 et le 5 mars 2023 : 2ème

Sélection U13 masculine :

- ✓ Tournoi d'Automne à Poissy le 29 et 30 octobre 2022 : 5ème
- ✓ Tournoi de Noël à l'INSEP Paris le 21 et 22 décembre 2022 : 2ème
- ✓ Tournoi d'hiver à Plessis Trévise le 4 et 5 mars 2023 : 1er

Sélection U14 féminine :

✓ Camp Inter Comités à Montgeron le 18 février 2023

Sélection U14 masculine :

✓ Camp Inter Comités à Châtenay Malary le 17 décembre 2022

À la suite de ce CIC et aux tests d'entrée, certains de nos jeunes Seine-et-Marnais vont intégrer les structures de Châtenay Malabry et Eaubonne.

Joueurs retenus au pôle espoir :

- ✓ Sharone ZOMO (Val d'Europe)
- Noham IKIESSIBA (Val d'Europe MLV)
- ✓ Enilce MABAKA (MLV)✓ Noah KABEYA (Plessis Savigny)
- Liam KABEYA (Plessis Savigny)
- Messi IWANI (Plessis Savigny)

Sélections régionales U15 :

La Seine et Marne était bien représentée sur les finales nationales U15. Les filles terminent 7èmes et les garçons sont vice- champions de France :

- ANCEDY Maëlys (MLV)
- MOSENGO-MASA Elyon (Val d'Europe MLV)
- ✓ BISSA Kendra (Sénart MLV)
- ✓ POMIER Aurélien (Ferté Gaucher Ozoir MLV)
- TETKA Liya (Sénart en prêt à Orly)
- ✓ COGNET Afeny (Moissy Ris Orangis)

Les joueurs du 77 sélectionnés en Equipe de France (été 2022)

Equipe de France U15 Féminine – 2ème du Tournoi de l'Amitié à Melilla (Espagne)

- ✓ Kiara LENO (Sénart)
- Julia MARTHI-TOFFOLON (MLV)

Equipe de France U15 Masculine - Vainqueur du Tournoi de l'Amitié à Melilla (Espagne)

√ Kaylann BALDE (Chelles)

Equipe de France U16 Féminine – Championnes d'Europe à Matosinhos (Portugal)

✓ Myriam TRAORE (MLV)

Equipe de France U17 Masculine - 3ème de la Coupe du Monde en Espagne

✓ Killian MALWAYA (MLV)

Equipe de France U18 Féminine – 3^{ème} de l'Euro à Héraklion (Grèce)

- ✓ Annaëlle DUTAT (Sénart)
- Amina TRAORE (MLV)
- ✓ Jess-Mine ZODIA (Moissy, Sénart)

Equipe de France U18 Masculine – 5^{ème} de l'Euro à Izmir (Turquie)

Daryl DOUALA (Plessis Savigny, Sénart, MLV)

Equipe de France U20 Masculine – 5^{ème} de l'Euro à Podgorica (Monténégro)

- ✓ Brice DESSERT (Moissy)
- Guillaume EYANGO (Ozoir)
- ✓ Matthew STRAZEL (MLV)

Equipe de France – Vice-Championne d'Europe à l'EuroBasket à Berlin (Allemagne)

- ✓ Andrew ALBICY (Coulommiers, MLV)
- √ Vincent POIRIER (Bussy)

Equipe de France 3x3 U17 Féminine - Championne d'Europe à Athènes (Grèce)

✓ Maëlynn ELMIRA (Sénart)

Equipe de France 3x3 U18 Masculine – Championne du Monde à Debrecen (Hongrie)

✓ Mathys KANGUDIA (Coulommiers, MLV)





FORMATION DES CADRES

Cette nouvelle saison a vu la mise en place du nouveau Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball (DETB). Cette nouvelle formation remplace le CQP, qui n'existe plus. Les personnes ayant au moins passé le P1 pourront obtenir un allègement dans le parcours de formation DETB.

Pour cette seconde saison de mise en place des BF, nous avons fait le plein d'inscrits sur les 3 entrées en formation. Cela peut correspondre à l'augmentation de licenciés dans notre département et également aux 2 années Covid où n'avons pas pu dispenser de formations.

Nous aurons un œil attentif sur les prochaines années pour voir si ce nombre important d'inscrits perdure dans le temps et si cela n'est pas dû qu'à un « effet covid ».

Voici le nombre d'inscrits par formation :

BF ENFANTS	BF JEUNES	BF ADULTES	DETB CS1+CS3
41	45	18	20

Pour rappel, pour obtenir le diplôme du DETB, il faudra participer aux 10 Certificats de Spécialité (CS). L'avantage de cette nouvelle formation, c'est la modularité. L'entraîneur sera obligé de passer d'abord par les CS1 et CS3 et ensuite, en fonction du temps qu'il souhaite donner à sa formation, à l'investissement financier que le club ou l'entraîneur souhaite mettre, il pourra s'inscrire au CS qui correspond à son emploi du temps. Néanmoins, pour pouvoir encadrer une équipe en championnat régional, il faudra le DETB complet!

La Commission Technique se porte donc encore très bien, que ce soit du point de vue des entraîneurs ou des joueurs. Notre objectif premier restera de détecter et d'accompagner nos joueurs et nos entraîneurs dans les objectifs qu'ils se seront fixés, qu'il s'agisse de basket loisir ou de compétition.

Je profite de ce rapport pour féliciter nos 4 joueurs Seine-et-Marnais qui se sont illustrés sur la scène européenne avec leur club :

- √ Vincent POIRIER: Vainqueur de l'Euroleague avec son club du Real Madrid
- ✓ Matthew STRAZEL et Yoan MAKOUNDOU : 3ème avec la Roca Team de Monaco de l'Euroleague à Kaunas
- ✓ Andrew ALBICY: vainqueur de l'Euro Cup avec le club espagnol de Gran Canaria

Merci à vous tous et à la saison prochaine!











FORMATION DES OFFICIELS

Dans le cadre du nouveau pacte liant la FFBB, les ligues, les comités et les clubs, et après une présentation lors de l'Assemblée Générale du Comité de Seine-et-Marne en juin 2022, tous les clubs du 77 ont reçu un mail en début de saison leur expliquant les nouvelles modalités qui seront appliquées pour la saison 2022-2023. Pour vous mobiliser et vous accompagner dans la nouveauté, la CDO a envoyé pour chaque formation une affiche format A3 accompagnée du tableau recensant le nombre de stagiaires à envoyer par club.

Cette saison, nous avons mené plusieurs actions allant de la formation des nouveaux arbitres, à la suite du projet « initiation arbitres clubs & OTM clubs » et des actions plus ponctuelles comme la journée de l'arbitrage.

Nous avons également continué à travailler sur la formation continue des arbitres départementaux. Celle-ci passe par des perfectionnements arbitres (terrain ou en salle), des observations mais également des coachings lors des manifestations organisées par le comité (Finales TQR, Open Jeunes Féminins ou encore les Finales du Championnat de Seine-et-Marne).

RECYCLAGES ARBITRES: CHARTRETTES ET BOIS-LE-ROI

Qui dit début de saison, dit recyclage des officiels!

Cette saison deux sessions ont été proposées aux arbitres du 77 : Chartrettes et Bois-le-Roi.

Des contenus innovants cette saison avec l'intervention d'une préparatrice mentale pendant 2 heures mais également l'intervention de notre CTF (Nicolas Veloso) pour parler des relations arbitres – entraîneurs.







Intervention Nicolas Veloso



Intervention CDO

FORMATIONS WEEK-ENDS: MORET-SUR-LOING ET LIZY/CRÉGY/TRILPORT

Deux formations week-ends nouveau format ont été mises en place cette saison. En effet, nous sommes passés de 2 week-ends à 3 week-ends formation :

- ✓ La première formation s'est déroulée intégralement à Moret sur les vacances d'Automne et de Noël. Avec la participation de 30 stagiaires, nous avons validé 14 nouveaux arbitres officiels.
- ✓ La seconde formation sait déroulée sur trois clubs (Lizy, Crégy et Trilport) sur les vacances d'Hiver et de Printemps. Avec une participation de 30 stagiaires, nous avons validé 10 nouveaux arbitres officiels.

Ce nouveau format répond plus aux attentes des stagiaires avec une période de pratique (6 semaines) au sein des clubs.





30 stagiaires = 14 validations

24 stagiaires = 10 validations

CAMP FORMATION ARBITRES: VAUX-LE-PÉNIL



32 stagiaires = 7 validations

Notre seule session semaine de cette saison a eu lieu du 24 au 28 avril 2023 à Vaux-le-Pénil.

Cette session a réuni 32 stagiaires pour une semaine intensive d'arbitrage.

Nous avons, à l'issue de cette formation, validé 7 nouveaux arbitres.

PERFECTIONNEMENTS ARBITRES : LE MÉE-SUR-SEINE ET SIÈGE DU COMITÉ

Nous avons mis en place 3 perfectionnements arbitres :

- ✓ Placements et déplacements des arbitres au Mée sur Seine (10 arbitres)
- ✓ Deux sessions sur la gestion des acteurs au siège du comité (40 arbitres)





RASSEMBLEMENT DE MI-SAISON : SIÈGE DU COMITÉ

Le traditionnel rassemblement de mi-saison a eu lieu mi-janvier au siège du comité où environ 40 arbitres ont répondu présent. La soirée s'est déroulée en deux parties : une partie CDO suivie d'une intervention du CTO de la ligue IDF (Jean-Philippe GUEY) sur le thème de la gestion des acteurs.





INITIATION ARBITRES CLUBS ET OTM CLUBS

Depuis deux saisons, nous vous proposons deux types d'interventions au sein de vos clubs :

- ✓ Initiation arbitres clubs : Mise à disposition de deux formateurs + matériel pédagogique pour 3h d'intervention. Nous vous proposons deux niveaux d'initiation arbitres clubs :
 - Niveau 1 / 3 thèmes : Les violations, les fautes et les placements-déplacements des arbitres
 - Niveau 2 / 3 thèmes : Rappels rapide niveau 1, Les fautes antisportives, la gestion des acteurs et enfin une session pratique
- ✓ Initiation OTM Clubs : Mise à disposition d'un formateur + matériel pédagogique pour 3h d'intervention. L'initiation OTM se décompose en trois parties :
 - E-marque : découverte du logiciel + prise en main des fonctions principales
 - Chronomètre : utilisation du chrono du club
 - Communication des officiels : Arbitres et OTM



Crégy les Meaux

Sénart





Saint Thibault



Sourdun



Saint Thibault Vaux le Pénil

JOURNE NATIONALE DE L'ARBITRAGE

En collaboration avec la FFBB et le club de Moissy, nous avons organisé, au mois de février, la Journée Nationale de l'Arbitrage qui a réuni une trentaine de personnes.



INTERVENTION AU CENTRE PÉNITENCIER DE MEAUX-CHAUCONIN

En collaboration avec le CDOS77 et le centre pénitencier de Meaux, la seconde session de formation arbitres a pu voir le jour. Une intervention de trois jours auprès de 15 détenus a été mise en place avec plusieurs modules issus de la formation d'arbitre départementale : les violations, les fautes, les placements et déplacements, la gestion des acteurs ...





PÔLE DÉVELOPPEMENT

MINIBASKET

BILAN CATEGORIE U7

À la suite des échanges, lors de nos réunions de la saison passée, nous avions décidé de réduire le nombre de plateaux et de supprimer le premier de la Toussaint, trop tôt sur le début de saison. Nous pouvons juste déplorer qu'aucun club ne se soit manifesté pour accueillir le dernier plateau de Pâques.

En revanche, le dernier plateau lors du 1^{er} mai à Coulommiers a été un franc succès. Je te tiens à remercier Thierry Millot qui a été chargé de l'organisation des ateliers et tous les bénévoles venus donner un coup de main sur les 2 heures d'activité des jeunes.



Voici les villes qui ont accueilli les plateaux cette saison :

Noël : Pontault Combault et Sénart Hiver : Dammartin et Avon

Sur chaque plateau, chaque enfant est reparti avec un cadeau offert par le comité.

Je tiens à remercier particulièrement l'ensemble des clubs pour leur retour afin que nous puissions sans cesse nous renouveler sur notre offre de pratique pour le mini-basket.

Un grand merci aux clubs, aux bénévoles qui nous soutiennent et qui font vivre cette catégorie dans leur ville et dans le département.

BILAN CATEGORIE U9

Nous avons atteint une vitesse de croisière pour nos U9. En effet la formule proposée : des plateaux de rencontres puis, à mi-saison, une phase de rencontres tout terrain pour les débrouillés et une phase sur de nouveaux plateaux de rencontres plait à une majorité de clubs.

Pour rappel, nous organisons la saison en 2 phases :

- 1) Novembre décembre : plateaux de rencontres par zone géographique à 4 équipes
- 2) Janvier mai : Plateaux de rencontres pour les équipes les plus débutantes par zone géographique et rencontres sur grand terrain entre 2 équipes regroupées dans des poules géographiques.

Nous avons gardé l'esprit de ne pas inscrire les résultats sur FBI afin de ne pas rendre l'enjeu plus important que le jeu.

Nous allons continuer sur cette lancée pour en 2023/2024. Cette fin de saison correspondra également à la fin du mandat des membres élus du comité directeur et nous pourrons faire un bilan du minibasket avant les prochaines élections. Ce qui nous permettra de faire évoluer nos formules.







BILAN CATÉGORIE U11

La saison 2023/2024 sera l'occasion de rafraîchir le règlement U11, qui vous sera donné lors cette AG.

Nous espérons que la saison prochaine, nous réussirons à susciter encore plus l'intérêt sur le développement des jeunes mini basketteurs par le biais des différentes actions du comité mais aussi par votre savoir-faire.

LABEL MINIBASKET

L'appellation et l'attribution des labels MiniBasket ont changé. Dorénavant il vous faudra aller sur la plateforme FBI pour remplir un dossier qui vous permettra de décrocher le label 1 étoile.

Dès lors, le club ayant 1 étoile pourra prétendre obtenir les labels 2 étoiles puis 3 étoiles.

Vous pouvez obtenir toutes les informations concernant l'attribution de ces labels sur le lien suivant :

http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/les-labels-federaux#ecole

OPÉRATION BASKET ECOLE

Outre les actions ponctuelles, chaque club a la possibilité d'initier les jeunes, de moins de 11 ans, au basket grâce à l'Opération Basket École (OBE).

Il vous suffit de solliciter les écoles primaires de votre commune, voire des communes alentours, et de demander aux directrices et directeurs d'écoles d'inscrire les classes intéressées via le lien suivant : https://www.basketecole.com/

Cette action est totalement gratuite et ne demande aucune action bénévole de terrain de votre part.

En échange de cette inscription, l'école recevra un kit pédagogique délivrée par la FFBB. Le comité de Seine-et-Marne pourra compléter ce kit si nécessaire.

Le comité reste disponible pour vous accompagner et éventuellement monter des actions type rencontres interclasses ou inter-écoles en collaboration avec le conseiller pédagogique de circonscription (CPC).

> Nicolas VELOSO Conseiller Technique Fédéral

CITOYENNETÉ

Le Comité a décidé de faire adhérer l'ensemble des clubs du Département (prise en charge totale par le Comité) à l'association Match for Green.

Cette adhésion vous permet d'accéder à un panel de formations et de sensibilisations autour des thèmes du développement durable et de la citoyenneté.

Dans votre espace membre, vous y trouverez des partages de bonnes pratiques et de ressources, vous vous tiendrez informés de ce qu'il se passe sur votre territoire et accèderez aux différents modules de formation...

Cette association fédère de nombreux acteurs du sport (hors monde du basket).

Enfin, à l'occasion de la Fête Nationale du MiniBasket et de la Coupe de Seine-et-Marne, Match for Green, en association avec la MAIF, a animé un Village Sport Planète.



PÔLE MANIFESTATIONS

MANIFESTATIONS DE FIN DE SAISON

Fête Nationale du MiniBasket

Date: 1er mai 2023 Lieu: Coulommiers Equipes engagées: 89

Joueurs: 700

Plateau U7: 70 joueurs



Nathan Zaisse D'EPARGNE





Vainqueurs U11M Le Mée-sur-Seine



Vainqueurs U11F Val d'Europe



Vainqueurs U9 **Bussy-Saint-Georges**



Plateau Babys



Vainqueurs U13M **CTC PB 77-91 SC**



Vainqueurs U13F **CTC PB 77-91 SC**

Coupe de Seine-et-Marne U13

Date: 8 mai 2023 Lieu: Chelles

U13M: 52 équipes, 468 joueurs U13F: 20 équipes, 225 joueuses



Finales de la Coupe de Seine-et-Marne

- Dates: 10 et 11 juin 2023
- Lieu: Montevrain
- 14 équipes, 140 joueuses et joueurs
- Vainqueurs:
 - U15F: Marne La Vallée vs Sénart
 - U15M: Marne La Vallée vs CTC PB77-91SC U17M : Marne La Vallée vs Le Mée MVS \circ
 - U18F : Marne La Vallée vs Sénart
 - U20M : CTC Ozoir Val d'Europe vs Le Mée MVS
 - Seniors F : Marne La Vallée vs Sénart
 - Seniors M: CTC Ozoir Val d'Europe vs Le Mée MVS





Finales du Championnat de Seine-et-Marne

- ✓ Dates: 27 et 28 mai 2023
- ✓ Lieu : Vaires-sur-Marne
- 36 équipes, 336 joueuses et joueurs
- Vainqueurs:
 - U11M1: Val d'Europe MBC 0
 - U11M2 : CS Meaux
 - U13M1 : ABC Dammartin U13M2 : Vaux Le Pénil

 - U17M2: CS Meaux
 - U20M1: Ozoir Val d'Europe
 - DM3: SEPA Moret
 - DM2: US Bois le Roi o U15M2 : US Melun

 - o U15M1: Le Mée MVS U17M1 : Pays de Brie